



**COMMUNIQUÉS
DE PRESSE**



Communiqués de presse - archives nationales 2005

Habitat pour l'humanité construit du logement abordable à Charlottetown

CHARLOTTETOWN, Île-du-Prince-Édouard, 10 novembre 2005 – L'honorable Shawn Murphy, député de Charlottetown, au nom de l'honorable Joe Fontana, ministre du Travail et du Logement, et l'honorable Chester Gillan, ministre de la Santé et des Services sociaux de l'Île-du-Prince-Édouard, ont annoncé officiellement aujourd'hui l'inauguration d'une maison construite par Habitat pour l'humanité dans le cadre de l'Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard concernant le logement abordable. Habitat pour l'humanité vient d'achever la construction, à Charlottetown, d'une maison qui permettra à une famille de l'île de posséder son chez-soi à un taux d'intérêt hypothécaire à sa portée.

Un montant de 39 000 dollars sera injecté en vertu de l'Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard concernant le logement abordable, le reste étant financé par Habitat pour l'humanité, soit 60 000 dollars.

« Ce partenariat avec Habitat pour l'humanité de Île-du-Prince-Édouard démontre clairement comment les gouvernements peuvent collaborer efficacement et de façon novatrice pour permettre l'accès à la propriété », a déclaré M. Murphy. « Le gouvernement du Canada est déterminé à travailler en collaboration avec ses partenaires pour créer davantage de logements abordables à l'Île-du-Prince-Édouard. Je félicite Habitat pour l'humanité de l'inauguration de cette nouvelle maison à Charlottetown. »

« Nous sommes heureux de collaborer de nouveau avec Habitat pour l'humanité à la création de logements qui demeureront abordables à long terme pour les gens de l'île. Ce projet apporte une maison abordable bien conçue et bien construite, qui améliorera de manière appréciable la qualité de vie d'une famille de l'île », a souligné le ministre Gillan. « Grâce à la flexibilité qui caractérise l'Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard concernant le logement abordable, nous pouvons collaborer avec des groupes communautaires dans l'ensemble de la province à l'élaboration de projets comme celui-ci. Habitat pour l'humanité est une source d'inspiration pour nous tous en raison de l'engagement des bénévoles qui y œuvrent et de leur incroyable apport ici, à l'Île-du-Prince-Édouard. »

« La création de logements abordables à l'Île-du-Prince-Édouard nécessitera la participation et les efforts concertés des différentes administrations publiques, du secteur bénévole et du monde des affaires », a déclaré Jim Wicks, président d'Habitat pour l'humanité Î.-P.-É. « Les fonds investis dans ce projet serviront de nouveau à la construction d'autres maisons dans notre collectivité, puisque les familles partenaires remettent ces investissements au fonds pour la construction d'Habitat pour l'humanité lorsqu'elles effectuent leurs versements hypothécaires. »

L'Entente Canada - Île-du-Prince-Édouard concernant le logement abordable, signée en 2003, prévoit l'injection de 5,5 millions de dollars pour la création de 120 logements dans l'ensemble de la province d'ici à la fin de 2007. Le gouvernement du Canada verse une somme de 2,75 millions de dollars, la province et d'autres partenaires devant fournir une contribution équivalente.

Document d'information ci-joint.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Darlene Gillis
C oordonnatrice des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux
Île-du-Prince-Édouard
(902) 368-6172

David Olafson
Représentant
SCHL
(902) 566-7339

Jim Wicks
Président
Habitat pour l'humanité
Île-du-Prince-Édouard
(902) 368-3207

Entente Canada - Î.-P.-É. concernant le logement abordable

Date de signature : le 23 mai 2003

Objectifs :

- Accroître et préserver l'offre de nouveaux logements abordables à l'Île-du-Prince-Édouard.
- Les logements produits en vertu de l'Entente Canada-Île-du-Prince-Édouard devront demeurer abordables pendant au moins 10 ans.

Programme :

Les fonds versés en vertu de cette entente serviront à produire des logements pour propriétaires-occupants et des logements locatifs abordables à l'intention des ménages à revenu faible et modeste de l'île, grâce à des initiatives de construction, de conversion et de remise en état.

Administration :

- Le programme est administré par le ministère de la Santé et des Services sociaux de l'Île-du-Prince-Édouard.
- L'Île-du-Prince-Édouard est responsable de la sélection des ensembles d'habitations abordables.
- Les priorités provinciales visent d'abord le logement pour les familles, les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins spéciaux.
- Pour la composante accession à la propriété, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard s'est associé à Habitat pour l'humanité.

Dispositions financières :

- Le montant maximal que la SCHL versera, en vertu de l'Entente, s'élève à 2,75 millions de dollars, lequel montant sera égalé par la province de l'Île-du-Prince-Édouard, des municipalités et d'autres partenaires.
- Le financement de la SCHL ne dépassera pas 25 000 dollars par logement pour la durée de l'Entente.

Reddition de comptes :

- L'Île-du-Prince-Édouard fournira chaque année des rapports de vérification et de rendement sur l'utilisation des fonds de la SCHL.
- La SCHL effectuera une évaluation nationale du programme en 2006, et la province sera invitée à y participer.